RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta SAVOIE HAUTE-SAVOIE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FICHE FORMATION 2024

SSIAP 1

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

Parcours spécifique Pôle Emploi - ANNEMASSE

OBJECTIFS

Former des Agents de Sécurité Incendie habilités SSIAP1, Diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes intervenant dans des établissements recevant du public, conformément à la réglementation en vigueur et à l'arrêté du 2 mai 2005, avec une validation par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et une validation du module SST par l'INRS.

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- Connaître les limites de son action
- Effectuer l'extinction des feux naissants
- Savoir mettre en œuvre les gestes de premier secours
- Concrétiser ses acquis par des Visites applicatives
- Concrétiser ses acquis par des mises en situation d'intervention
- Valider ses acquis par l'examen SSIAP1 et par l'attestation SST

CONTENUS

SÉCURITE INCENDIE

- Principes de classement des établissements en fonction de la réglementation
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Respect de la vacuité des dessertes des bâtiments
- Intérêt du cloisonnement en matière de sécurité incendie
- Évacuation du public et des occupants
- Rôle et mise en œuvre du désenfumage
- Intérêt de l'éclairage de sécurité et son fonctionnement
- Présentation des différents moyens de secours

INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Les installations électriques et leur impact en matière de sécurité incendie
- Procédures et moyens de dégagement d'une personne bloquée dans une cabine d'ascenseur et mise en sécurité d'une nacelle
- Installations fixes d'extinction automatique
- Composition, positionnement et entretien des colonnes sèches et humides
- Définition, composition et fonctionnement d'un système de sécurité incendie

ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Consignes de sécurité et rédaction de la main courante
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

MODULE SST
MODULE Accueil / Bilan

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rythme hebdomadaire : **35 h**
Nombre de participants : **10**

PUBLICS

Demandeurs d'emploi éligibles au Plan d'Investissement dans les Compétences prioritairement de niveau infra BAC

PRÉ-REQUIS

Les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité incendie et la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit.

Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.

Certificat médical de moins de 3 mois

MODALITÉS D'ADMISSION

Information COllective de Positionnement ICOP, Tests individuels entretiens individuels – Restitution et formalisation du Plan Individuel de Formation

VALIDATION

Examen SSIAP1

SERVICES VALIDEURS

Service Départemental d'Incendie Sécurité et Secours (SDIS)

MODALITÉS DE VALIDATION

- L'examen SSIAP1 comporte une épreuve écrite (QCM) et une épreuve pratique.
- Une attestation des acquis sera délivrée en fin de formation pour tous les parcours.
- En cas de réussite à l'ensemble des épreuves, le candidat recevra le diplôme **SSIAP1** délivré par le **SDIS**.

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés et attestés par la Préfecture de la Haute-Savoie

TARIF

De 14,34 € à 23,92 € /heure stagiaire

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Formation fiancée par France Travail dans le cadre du PIC

CODE CPF

Sans objet

DATES

26/02/2024 au 22/03/2024

REUNION D'INFORMATION

30/01/2024

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : **149 h**
Durée Maximale en centre : 94 h
Remise à niveau selon besoin : 19 h
Soutien personnalisé selon besoin : 15 h
Intégration /bilan : 21 h

LIEU(X) DE FORMATION

GRETASAVOIE HAUTE-SAVOIE - Pôle d'Annemasse
9 rue des Marronniers
74100 ANNEMASSE

CONTACT

Martine SADDY - CFC
04 50 43 91 81
martine.saddy@greta73-74.fr

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2023 SSIAP 1 :

Taux de satisfaction : 100 %
Taux de certification : 83,3 %

SIRET : 197 400 096 000 – APE 8559 A - N° ETABLISSEMENT : 00024 - N° DECLARATION D'ACTIVITE : 82 74 P 000 574
MAJ 29/01/2024